



**F A É C U M**

# **DEMANDES BUDGÉTAIRES**

**DANS LE CADRE DES CONSULTATIONS PREBUDGETAIRES 2020-2021**

**FEDERATION DES ASSOCIATIONS ETUDIANTES  
DU CAMPUS DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL**

Rédaction :

David Imbeault, conseiller politique

Révision :

Sandrine Desforges, secrétaire générale

William Blaney, coordonateur aux affaires externes

Le contenu de ce document ne représente pas nécessairement le point de vue de l'auteur.

**FAÉCUM**

3200, rue Jean-Brillant, local B-1265

Montréal, QC, H3T 1N8

Tél. 514 343-5947 ☐ Fax. 514 343-7690

**[www.faecum.qc.ca](http://www.faecum.qc.ca)**

[info@faecum.qc.ca](mailto:info@faecum.qc.ca)

Depuis 1976, la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAÉCUM) représente, par l'intermédiaire de 85 associations étudiantes, 40 000 étudiants et étudiantes de l'Université de Montréal. Elle a pour mission la défense des droits et intérêts de ses membres dans les sphères universitaire et sociale. Elle vise aussi, par l'entremise de ses services et de ses différentes activités socioculturelles, à améliorer le passage de la population étudiante à l'Université de Montréal. La FAÉCUM est la plus importante association étudiante de campus au Québec.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>INTRODUCTION</b>	<b>5</b>
<b>1. RÉINVESTISSEMENT DANS LE RÉSEAU UNIVERSITAIRE</b>	<b>6</b>
<b>2. SANTÉ PSYCHOLOGIQUE</b>	<b>8</b>
<b>3. STAGES</b>	<b>10</b>
<b>4. AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDES</b>	<b>12</b>
<b>5. FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC</b>	<b>14</b>
<b>CONCLUSION</b>	<b>16</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>17</b>

## LISTE DES SIGLES ET DES ACRONYMES

<b>AFE</b>	Aide financière aux études
<b>BCI</b>	Bureau de coopération interuniversitaire
<b>FRQ</b>	Fonds de recherche du Québec
<b>FECQ</b>	Fédération étudiante collégiale du Québec
<b>MEES</b>	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
<b>PCBÉ</b>	Programme canadien de bourses aux étudiants [et aux étudiantes]
<b>PCPÉ</b>	Programme canadien de prêts aux étudiants [et aux étudiantes]
<b>SQRI</b>	Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation
<b>UEQ</b>	Union étudiante du Québec

## INTRODUCTION

Ce 9 janvier 2020, le ministre des Finances, M. Éric Girard, lançait les consultations prébudgétaires dans le cadre de l'élaboration du budget 2020-2021 du gouvernement du Québec.

Le gouvernement du Québec se trouve dans une situation fiscale enviable. Sa cote de crédit a récemment été rehaussée et il engrange des surplus significatifs après les versements au Fond des générations. Ces surplus ont été obtenus après plusieurs années d'austérité qui ont eu des répercussions importantes sur la qualité des services publics.

Ces surplus représentent une occasion unique pour le Québec d'investir dans son avenir et de maintenir sa position enviable dans le domaine de plus en plus compétitif de la recherche. Si le gouvernement souhaite que nos universités soient en mesure d'offrir les meilleures formations citoyennes et professionnelles et qu'elles puissent nourrir l'innovation, il faut leur donner les outils pour le faire.

Pour la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAÉCUM), l'élaboration du budget 2020-2021 représente une occasion à ne pas manquer d'améliorer significativement la condition étudiante à travers le Québec. Ce document présentera cinq demandes liées au sous-financement du réseau universitaire, à la santé psychologique des étudiantes et étudiants, à la compensation financière des stages, à l'Aide financière aux études (AFE) et aux Fonds de recherche du Québec (FRQ).

# 1. RÉINVESTISSEMENT DANS LE RÉSEAU UNIVERSITAIRE

Entre 2014 et 2018, le gouvernement a sabré dans les dépenses de l'État afin d'assainir les finances publiques, cela sans épargner le réseau de l'enseignement supérieur. Pendant ces quatre années, ce sont donc plus de 300 M\$ qui ont été amputés à l'enveloppe des universités et près de 460 M\$ pour l'enseignement supérieur au grand complet<sup>1</sup>.

Afin d'absorber les compressions qui leur ont été imposées, les universités ont dû couper dans les enveloppes qu'elles pouvaient le plus facilement réduire. À l'Université de Montréal, ces coupes se sont notamment traduites par une diminution de l'offre de cours, une augmentation de l'effectif étudiant par classe, une réduction des charges d'auxiliaire et des charges de cours, et une diminution des services aux étudiantes et aux étudiants<sup>2</sup>. Ces réductions ont non seulement affecté les services dont profite la communauté étudiante, elles ont aussi mis en péril la qualité de la formation universitaire et la réussite du parcours d'études des étudiantes et des étudiants.

Selon le Bureau de coopération interuniversitaire (BCI), la subvention de fonctionnement par étudiante ou étudiant en équivalence au temps plein en dollars constants est demeurée quasi inchangée depuis 2000-2001, et ce, même si les exigences de formation et le niveau de dépenses ont augmenté pour la même période<sup>3</sup>.

Si le budget 2019-2020 annonçait un réinvestissement significatif dans le portefeuille du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), de l'ordre de 5,1%<sup>4</sup>, la hausse des dépenses de fonctionnement fut de 3,0% pour les universités, selon le BCI<sup>5</sup>. Ces investissements marquaient la fin de plusieurs années de vaches maigres, mais ce montant était largement insuffisant pour combler le manque à gagner provoqué par celles-ci. Pour référence, en prenant compte de l'augmentation du nombre d'étudiants et d'étudiantes et de l'augmentation des coûts du système, le manque à gagner pour le réseau universitaire était évalué à 842 M\$ en 2017<sup>6</sup>.

<sup>1</sup> Union étudiante du Québec, « Faits saillants concernant l'éducation sur le budget provincial 2017-2018 », (2017), <http://unionetudiante.ca/download/faits-saillants-concernant-leducation-budget-provincial-2017-2018?wpdmdl=1274>.

<sup>2</sup> Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal, « Plateforme de revendications : Élections provinciales 2018 », (2018), <http://www.faecum.qc.ca/ressources/documentation/campagnes/plateforme-de-revendications-elections-provinciales-2018>

<sup>3</sup> Bureau de coopération interuniversitaire, « Pour un réseau universitaire québécois qui répond mieux aux attentes de la société », (2019), [http://consultations.finances.gouv.qc.ca/Consultprebudg/2020-2021/memoires/Consultations2021\\_BCI.pdf](http://consultations.finances.gouv.qc.ca/Consultprebudg/2020-2021/memoires/Consultations2021_BCI.pdf).

<sup>4</sup> Gouvernement du Québec, « Vos priorités, votre budget », 2019, H.23 [http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2019-2020/fr/documents/PlanBudgetaire\\_1920.pdf](http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2019-2020/fr/documents/PlanBudgetaire_1920.pdf).

<sup>5</sup> Bureau de coopération interuniversitaire, « Budget du Québec 2019-2020 : les universités québécoises partagent l'ambition du gouvernement en matière d'éducation », (2019), <http://www.bci-qc.ca/wp-content/uploads/2019/03/2019-03-22-BCI-Communique-Budget-Quebec-2019-2020.pdf>.

<sup>6</sup> Bauce, Éric et Vanessa Parent, « Financement des universités : État de la situation et solutions », (Construire l'enseignement supérieur de demain — Colloque sur le financement de l'enseignement supérieur. Québec : Université Laval. 2017).

Les universités québécoises ont dû absorber ces coupures alors qu'elles devraient plutôt être en mesure de s'adapter à la réalité changeante du milieu universitaire. Effectivement, afin que les universités soient pleinement en mesure d'accomplir leur mission d'enseignement et de recherche auprès d'une population étudiante de plus en plus hétérogène, il importe que celles-ci s'adaptent aux multiples besoins des différentes populations étudiantes, tels que les parents-étudiants, les étudiantes et les étudiants en situation de handicap, les étudiantes et les étudiants trans, les étudiantes et les étudiants appartenant aux Premiers Peuples, les étudiantes et les étudiants internationaux, ainsi que les étudiantes et les étudiants à temps partiel. Ces investissements sont nécessaires pour assurer un accès équitable aux études supérieures et des conditions d'études adéquates pour tous et pour toutes.

Enfin, le virage numérique, quoique nécessaire, ne se fait pas à coût nul. Il mobilise des ressources déjà insuffisantes pour les services aux étudiantes et aux étudiants. En cette période de mutation, le réseau universitaire a plus que jamais besoin qu'on lui donne les outils pour remplir sa mission.

**Ainsi, la FAÉCUM demande au gouvernement du Québec d'accorder au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur le montant nécessaire, chiffré à un ordre de grandeur de 800 M\$ par le BCI<sup>7</sup>, à réinvestir dans le réseau universitaire afin de pallier les compressions des dernières années, tout en tenant compte de la croissance des dépenses.**

---

<sup>7</sup> Bureau de coopération interuniversitaire, « Pour un réseau universitaire québécois qui répond mieux aux attentes de la société », (2019), [http://consultations.finances.gouv.qc.ca/Consultprebudg/2020-2021/memoires/Consultations2021\\_BCI.pdf](http://consultations.finances.gouv.qc.ca/Consultprebudg/2020-2021/memoires/Consultations2021_BCI.pdf).

## 2. SANTÉ PSYCHOLOGIQUE

Les enjeux liés à la santé psychologique sont de plus en plus d'actualité. Non seulement on assiste à une augmentation de la prévalence de ces troubles, mais ceux-ci semblent affecter particulièrement les personnes en âge de fréquenter les universités<sup>8</sup>.

L'enquête « Ça va ? », réalisée au cours de l'année scolaire 2015-2016 par la FAÉCUM et à laquelle ont répondu quelque 10 200 étudiants et étudiantes, a permis de mieux cerner l'urgence d'agir. La FAÉCUM a pu découvrir que 22% de la population étudiante rapporte des symptômes de dépression suffisamment sérieux pour être pris en charge immédiatement. Les étudiants et les étudiantes de l'Université de Montréal sont, de plus, deux fois plus nombreux et nombreuses à avoir pensé au suicide au cours des 12 mois précédant l'enquête que les personnes du même âge dans la population en général.

L'enquête « Sous ta façade », menée par l'Union étudiante du Québec (UEQ) en 2018, a permis de corroborer ces résultats auprès d'un plus large échantillon. En tout, 23 000 personnes issues de 14 universités ont répondu au questionnaire. 58% d'entre elles démontraient un niveau de détresse psychologique équivalent ou supérieur au quintile supérieur de la population en général<sup>9</sup>. En d'autres termes, les membres de la communauté étudiante seraient trois fois plus susceptibles d'éprouver un niveau de détresse psychologique élevé.

Ces données sont d'autant plus alarmantes que les universités du Québec ont pour l'instant été incapables de répondre aux besoins de services en santé psychologique. Il faut parfois attendre plusieurs mois, jusqu'à six à l'Université de Montréal, avant d'obtenir une première consultation<sup>10</sup>.

Ces données démontrent l'importance, pour le gouvernement, de prendre rapidement des mesures pour améliorer le bien-être psychologique des étudiantes et des étudiants.

Récemment, le MEES a démontré une ouverture à agir sur ce dossier. Pour se donner les moyens de concrétiser cette volonté, le MEES doit s'assurer que les universités aient les ressources financières nécessaires afin d'évaluer leurs besoins et de vérifier la suffisance de leur offre de services, et afin d'élaborer des stratégies et des politiques institutionnelles visant l'amélioration de la santé psychologique étudiante au sein de leur établissement. La mise sur pied d'une enveloppe budgétaire dédiée à l'amélioration de la santé psychologique étudiante en milieu postsecondaire dès l'élaboration du budget

<sup>8</sup> Institut de la statistique du Québec, 2015 via FAÉCUM, « Sommaire exécutif de l'enquête "Ça va ?" » (2016), <http://www.faecum.qc.ca/ressources/documentation/avis-memoires-recherches-et-positions-1/sommaire-executif-enquete-ca-va-sur-la-sante-psychologique>.

<sup>9</sup> Union étudiante du Québec, « Rapport – Santé psychologique – Enquête "Sous ta façade" » (2019) <https://unionetudiante.ca/download/rapport-sante-psychologique-enquete-facade/>.

<sup>10</sup> Daphnée Dion-Viens, « 58% des universitaires souffrent de détresse psychologique », (2019), <https://www.journaldequebec.com/2019/11/19/58-des-universitaires-souffrent-de-detresse>.

2020-2021 représenterait un premier pas dans l'identification des besoins à combler, mettant la table pour poursuivre avec des investissements supplémentaires lors du prochain budget, à la suite de l'aboutissement d'une stratégie gouvernementale à cet effet.

**Ainsi, la FAÉCUM appelle le gouvernement à prévoir une enveloppe budgétaire dédiée, que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pourra consacrer à l'amélioration de la santé psychologique étudiante en milieu postsecondaire.**

### 3. STAGES

Le 18 juin 2019, le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Jean-François Roberge, annonçait la création du Programme de bourses de soutien à la persévérance et à la réussite des stagiaires. Assorti d'une enveloppe récurrente de 30 M\$, ce programme prévoit des bourses de soutien à l'intention des stagiaires suivant certaines formations dans les domaines de l'éducation, de la santé et des services sociaux.

Ce programme répondait à une demande récurrente au sein du mouvement étudiant de voir les stages être mieux compensés pour combattre la précarité des étudiantes et des étudiants. Ils et elles devaient travailler de nombreuses heures en parallèle de leur stage ou tout simplement abandonner leur emploi, mettant du même coup de côté ce qui constitue la source de revenus la plus fréquente pour cette population<sup>11</sup>. Autrement dit, ils et elles devaient choisir entre surcharge de travail – et les nombreuses conséquences sur la santé que cela implique – et précarité financière.

Si la FAÉCUM salue la décision du gouvernement de répondre aux appels de la communauté étudiante, elle se doit de rappeler que de nombreux stages, notamment obligatoires, à temps plein et se déroulant sur une longue période, ne sont pas encore compensés financièrement.

Plus encore, elle s'est étonnée de voir plusieurs formations qui semblaient correspondre aux critères établis par le MEES dans la cadre du Programme de bourses de soutien à la persévérance et à la réussite des stagiaires, par exemple en ergothérapie ou en audiologie, être exclus de la liste des programmes compensés. En effet, pour être admissible, un programme devait remplir les critères suivants<sup>12</sup> :

- le fait que les personnes qui exercent ces professions ont une incidence directe sur un bassin important d'utilisateurs [et d'utilisatrices] des services publics ;
- la rareté relative de la main-d'œuvre dans ces professions et les difficultés de recrutement dans les milieux publics ;
- le fait que ces professions sont principalement exercées dans des milieux publics, parapublics et communautaires ;
- le fait que les étudiants [et les étudiantes] qui réalisent les stages prévus dans les programmes d'études conduisant à l'exercice de ces professions ne sont habituellement pas rémunérés<sup>16</sup> ni soutenus financièrement.

<sup>11</sup> Sondage du CRIS-UQO via Association des étudiantes et étudiants de la Faculté des sciences de l'Éducation de l'UQAM, « Les stages et les stagiaires du réseau universitaire québécois : portraits, enjeux et réalités », (2018) <http://www.adeese.org/wp-content/uploads/stages-et-stagiaires-reseau-universitaire-qc-ADEESE.pdf>, p.46.

<sup>12</sup> Gouvernement du Québec, « Stages étudiants : Programmes d'études professionnelles, techniques et universitaires », (2019) [http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site\\_web/documents/enseignement-superieur/Stages-etudiants-Portrait-enjeux-pistes.pdf](http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/enseignement-superieur/Stages-etudiants-Portrait-enjeux-pistes.pdf), p.8.

Ainsi, la FAÉCUM appelle le gouvernement à prévoir davantage de fonds dans le portefeuille du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur afin que ce dernier puisse élargir la liste des stages compensés financièrement. Notamment, elle appelle le gouvernement à réajuster l'enveloppe globale du Programme de bourses de soutien à la persévérance et à la réussite des stagiaires afin d'inclure tous les programmes remplissant les critères d'admission.

## 4. AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDES

Le 21 janvier 2020, l'UEQ et la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) lançaient conjointement la campagne « Où est notre argent? ». Par le biais de cette campagne, la communauté étudiante réclame que les sommes des transferts fédéraux découlant de la bonification du Programme canadien de prêts aux étudiants [et aux étudiantes] (PCPÉ) et du Programme canadien de bourses aux étudiants [et aux étudiantes] (PCBÉ) n'ayant pas été réinjectées dans le programme québécois d'Aide financière aux études (AFE) le soient, afin d'augmenter l'accessibilité aux études supérieures pour la communauté étudiante québécoise.

Effectivement, selon les estimations de l'UEQ et de la FECQ, l'abolition des crédits d'impôt pour livres et manuels, réalisée en 2016 par le gouvernement fédéral, aura pour conséquence une perte annuelle de 277 M\$ pour les 5 prochaines années pour la population étudiante québécoise. Pour compenser cette perte, le gouvernement fédéral a décidé de réinvestir dans ses programmes de prêts et de bourses. Or, le Québec possède son propre programme de prêts et de bourses, l'AFE. En compensation, le gouvernement fédéral transfère donc des fonds au gouvernement du Québec. Les étudiantes et les étudiants québécois ne bénéficient ainsi pas du réinvestissement dans les programmes fédéraux. Puisque cet argent provient d'un réinvestissement au fédéral destiné à compenser la communauté étudiante pour l'abolition des deux crédits d'impôt auxquels elles et ils avaient accès, le gouvernement provincial doit donc s'assurer qu'ils et elles puissent tout de même en bénéficier.

Or, dans son budget 2017-2018, le gouvernement du Québec n'a réinvesti que 80 M\$ par an dans le programme de l'AFE. Le manque à gagner est donc de 197 M\$.

Un réinvestissement permettrait notamment d'augmenter le montant alloué pour les frais de subsistance, permettant de refléter les besoins réels de la communauté étudiante. Selon les estimations de l'UEQ, ceux-ci devraient être de 1029 \$ par mois pour les étudiantes et les étudiants réputés non résidents, et de 482 \$ par mois pour celles et ceux réputés résidents. En ce moment, ces montants sont respectivement de 906 \$ et de 424 \$<sup>13</sup>. Ce manque à gagner force les étudiants et les étudiantes à travailler de plus nombreuses heures alors même qu'on observe une corrélation entre le nombre d'heures travaillées et les résultats scolaires<sup>14</sup>.

Surtout, les programmes de prêts et de bourses sont de formidables outils lorsqu'il est question d'assurer l'accessibilité aux études supérieures au plus grand nombre. Dans cette perspective, l'AFE cible d'abord et

<sup>13</sup> Union étudiante du Québec, « Modifications au programme d'Aide financière aux études », (2019), <https://unionetudiante.ca/download/modifications-programme-daide-financiere-aux-etudes/>.

<sup>14</sup> Ibid

avant tout les individus en situation de précarité financière. Il s'agit donc d'un important facteur d'égalité sociale.

**Ainsi, la FAÉCUM demande au gouvernement du Québec de verser l'ensemble des sommes transférées par le gouvernement fédéral à la suite du réinvestissement dans le Programme canadien de prêts aux étudiants [et aux étudiantes] et dans le Programme canadien de bourses aux étudiants [et aux étudiantes] au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, pour que celui-ci réinvestisse les 197 M\$ manquants dans le programme d'Aide financière aux études.**

## 5. FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC

En 2017, la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation (SQRI) a entraîné un investissement de 73 M\$ sur cinq ans dans les Fonds de recherche du Québec (FRQ), ce qui a permis, entre autres, d'augmenter le montant des bourses de 15 000\$ à 17 500\$ à la maîtrise et de 20 000\$ à 21 000\$ au doctorat<sup>15</sup>. Par contre, avant cet investissement, ce montant n'avait pas augmenté depuis au moins 15 ans<sup>16</sup>. Il a donc régressé en dollars constants sur cette période.

Au même moment, le gouvernement a également élargi l'admissibilité aux bourses des FRQ aux étudiantes et aux étudiants internationaux qui résident au Québec depuis plus de 6 mois. Cette mesure fut bien accueillie puisque la précarité affecte toutes les étudiantes et tous les étudiants, peu importe leur statut. Ceci étant dit, elle n'a pas été accompagnée d'un réinvestissement pour que cet élargissement du bassin ne réduise pas la proportion de bénéficiaires.

Nous constatons que l'impact est négligeable à la maîtrise avec 13 bourses sur un total de 540 qui ont été attribuées à la communauté étudiante internationale. L'effet se fait surtout sentir du côté des bourses de doctorat, où ce sont 208 bourses sur un total de 668 qui ont été attribuées à la communauté étudiante internationale.<sup>17,18,19</sup>

Ce sont donc 221 étudiantes et étudiants possédant la citoyenneté qui ne pourront obtenir de bourse en raison des nouvelles modalités. Pour ces personnes, la réforme équivaut à une perte de revenus significative pouvant affecter considérablement l'accessibilité à un projet d'études aux cycles supérieurs. Il s'agit d'une conséquence indirecte mais fâcheuse de cette réforme dont l'objectif n'était pas de pénaliser les étudiantes et les étudiants du Québec, mais d'offrir un meilleur soutien aux étudiantes et aux étudiants internationaux.

Puisque la précarité financière est l'une des principales barrières à l'accessibilité aux études, il est de l'avis de la FAÉCUM que le gouvernement provincial devrait viser à offrir un financement à toutes les étudiantes et à tous les étudiants inscrits à un programme de recherche et ayant un dossier admissible. À tout le moins,

<sup>15</sup> Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, « Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation 2017-2022 », (2017),

[https://www.economie.gouv.qc.ca/fileadmin/contenu/documents\\_soutien/strategies/recherche\\_innovation/SQRI/sqri\\_complet\\_fr.pdf](https://www.economie.gouv.qc.ca/fileadmin/contenu/documents_soutien/strategies/recherche_innovation/SQRI/sqri_complet_fr.pdf).

<sup>16</sup> Assemblée nationale, « Journal des débats de la Commission de l'économie et du travail du mardi 26 septembre 2017 : Examen des orientations, des activités et de la gestion administrative du Fonds de recherche du Québec – société et culture », (2017), <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/cet-41-1/journal-debats/CET-170926-2.html>.

<sup>17</sup> Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies, « Rapport annuel de gestion 2018-2019 », (2019), [http://www.frqnt.gouv.qc.ca/documents/10179/489743/Rapport-aneuel\\_FRQNT\\_2018-2019.pdf/ad0c7887-68e9-45a9-a5eb-db17f199b9c1](http://www.frqnt.gouv.qc.ca/documents/10179/489743/Rapport-aneuel_FRQNT_2018-2019.pdf/ad0c7887-68e9-45a9-a5eb-db17f199b9c1).

<sup>18</sup> Fonds de recherche du Québec – Société et culture, « Rapport annuel de gestion 2018-2019 », (2019), [http://www.frqsc.gouv.qc.ca/documents/11326/449032/Rapport-aneuel\\_FRQSC\\_2018-2019.pdf/7f1cdb11-b114-46a6-a405-aab0d86c4261](http://www.frqsc.gouv.qc.ca/documents/11326/449032/Rapport-aneuel_FRQSC_2018-2019.pdf/7f1cdb11-b114-46a6-a405-aab0d86c4261).

<sup>19</sup> Fonds de recherche du Québec – Santé, « Rapport annuel de gestion 2018-2019 », (2019), [http://www.frqs.gouv.qc.ca/documents/11314/489770/Rapport-aneuel\\_FRQS\\_2018-2019.pdf/cd5931f6-12c3-4476-a0bd-9a089f0fde8d](http://www.frqs.gouv.qc.ca/documents/11314/489770/Rapport-aneuel_FRQS_2018-2019.pdf/cd5931f6-12c3-4476-a0bd-9a089f0fde8d).

le gouvernement devrait s'assurer que la décision d'élargir le bassin de personnes admissibles ne se traduise pas par une diminution de la proportion de demandes de financement acceptées pour les étudiants et les étudiantes qui bénéficiaient déjà du programme.

**Ainsi, la FAÉCUM demande au gouvernement du Québec d'accorder au ministère de l'Économie et de l'Innovation les fonds nécessaires pour s'assurer que la proportion de récipiendaires de bourses d'excellence des FRQ ne soit pas réduite à la suite de l'admissibilité de la communauté étudiante internationale à ces programmes de bourses. Le gouvernement devrait également bonifier son financement de ces programmes de bourses avec pour objectif un financement de 100% des demandes admissibles aux bourses des FRQ.**

## CONCLUSION

Avec le budget 2020-2021, le gouvernement possède la marge de manœuvre pour permettre aux institutions d'enseignement supérieur québécoises de remplir pleinement leur mission fondamentale d'enseignement et de recherche. Bien que les activités universitaires de production et de transmission du savoir ne doivent en aucun cas reposer sur des principes économiques, car elles constituent les assises mêmes du développement de notre société, la vitalité économique dont jouit la société québécoise aujourd'hui est, elle aussi, le produit du choix des Québécois et des Québécoises d'investir dans l'enseignement supérieur. Afin de contribuer à celle-ci et pour que le Québec continue d'exploiter pleinement son potentiel social et économique, il doit se donner les outils pour offrir la meilleure formation possible aux prochaines générations.

Ainsi, il importe qu'il choisisse de réinvestir suffisamment en enseignement supérieur, qu'il travaille à améliorer la santé psychologique de la population étudiante, qu'il compense équitablement les stagiaires, qu'il améliore l'accès aux études supérieures en bonifiant le programme d'AFE et qu'il s'assure que les étudiants et les étudiantes obtiennent le financement adéquat pour leur projet de recherche.

Dans son dernier budget, le gouvernement a investi des sommes significatives dans l'enseignement primaire et secondaire. Il doit maintenant s'assurer que l'enseignement supérieur profite de la même attention pour couvrir tout le cycle de formation des citoyens et des citoyennes de demain.

## BIBLIOGRAPHIE

Assemblée nationale, « Journal des débats de la Commission de l'économie et du travail du mardi 26 septembre 2017 : Examen des orientations, des activités et de la gestion administrative du Fonds de recherche du Québec – société et culture », (2017), <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/cet-41-1/journal-debats/CET-170926-2.html>.

Bauce, Éric et Vanessa Parent, « Financement des universités : État de la situation et solutions », (Construire l'enseignement supérieur de demain — Colloque sur le financement de l'enseignement supérieur. Québec : Université Laval. 2017).

Bureau de coopération interuniversitaire, « Budget du Québec 2019-2020 : les universités québécoises partagent l'ambition du gouvernement en matière d'éducation », (2019), <http://www.bci-qc.ca/wp-content/uploads/2019/03/2019-03-22-BCI-Communique-Budget-Quebec-2019-2020.pdf>.

Bureau de coopération interuniversitaire, « Pour un réseau universitaire québécois qui répond mieux aux attentes de la société », (2019), [http://consultations.finances.gouv.qc.ca/Consultprebudg/2020-2021/memoires/Consultations2021\\_BCI.pdf](http://consultations.finances.gouv.qc.ca/Consultprebudg/2020-2021/memoires/Consultations2021_BCI.pdf).

Daphnée Dion-Viens, « 58% des universitaires souffrent de détresse psychologique », (2019), <https://www.journaldequebec.com/2019/11/19/58-des-universitaires-souffrent-de-detresse>.

Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal, « Plateforme de revendications : Élections provinciales 2018 », (2018), <http://www.faecum.qc.ca/ressources/documentation/campagnes/plateforme-de-revendications-elections-provinciales-2018>

Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies, « Rapport annuel de gestion 2018-2019 », (2019), [http://www.frqnt.gouv.qc.ca/documents/10179/489743/Rapport-aneuel\\_FRQNT\\_2018-2019.pdf/ad0c7887-68e9-45a9-a5eb-db17f199b9c1](http://www.frqnt.gouv.qc.ca/documents/10179/489743/Rapport-aneuel_FRQNT_2018-2019.pdf/ad0c7887-68e9-45a9-a5eb-db17f199b9c1).

Fonds de recherche du Québec – Santé, « Rapport annuel de gestion 2018-2019 », (2019), [http://www.frqs.gouv.qc.ca/documents/11314/489770/Rapport-aneuel\\_FRQS\\_2018-2019.pdf/cd5931f6-12c3-4476-a0bd-9a089f0fde8d](http://www.frqs.gouv.qc.ca/documents/11314/489770/Rapport-aneuel_FRQS_2018-2019.pdf/cd5931f6-12c3-4476-a0bd-9a089f0fde8d).

Fonds de recherche du Québec – Société et culture, « Rapport annuel de gestion 2018-2019 », (2019), [http://www.frqsc.gouv.qc.ca/documents/11326/449032/Rapport-aneuel\\_FRQSC\\_2018-2019.pdf/7f1cddb11-b114-46a6-a405-aab0d86c4261](http://www.frqsc.gouv.qc.ca/documents/11326/449032/Rapport-aneuel_FRQSC_2018-2019.pdf/7f1cddb11-b114-46a6-a405-aab0d86c4261).

Institut de la statistique du Québec, 2015 via FAÉCUM, « Sommaire exécutif de l'enquête "Ça va ?" » (2016), <http://www.faecum.qc.ca/ressources/documentation/avis-memoires-recherches-et-positions-1/sommaire-executif-enquete-ca-va-sur-la-sante-psychologique>.

Gouvernement du Québec, « Stages étudiants : Programmes d'études professionnelles, techniques et universitaires », (2019) [http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site\\_web/documents/enseignement-superieur/Stages-etudiants-Portrait-enjeux-pistes.pdf](http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/enseignement-superieur/Stages-etudiants-Portrait-enjeux-pistes.pdf), p.8.

Gouvernement du Québec, « Vos priorités, votre budget », 2019, H.23 [http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2019-2020/fr/documents/PlanBudgetaire\\_1920.pdf](http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2019-2020/fr/documents/PlanBudgetaire_1920.pdf).

Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, « Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation 2017-2022 », (2017), [https://www.economie.gouv.qc.ca/fileadmin/contenu/documents\\_soutien/strategies/recherche\\_innovation/SQRI/sqri\\_complet\\_fr.pdf](https://www.economie.gouv.qc.ca/fileadmin/contenu/documents_soutien/strategies/recherche_innovation/SQRI/sqri_complet_fr.pdf).

Sondage du CRIS-UQO via Association des étudiantes et étudiants de la Faculté des sciences de l'Éducation de l'UQAM, « Les stages et les stagiaires du réseau universitaire québécois : portraits, enjeux et réalités », (2018) <http://www.adeese.org/wp-content/uploads/stages-et-stagiaires-reseau-universitaire-qc-ADEESE.pdf>, p.46.

Statistique Canada, « La scolarité est-elle payante? Une comparaison des gains selon le niveau de scolarité au Canada et dans ses provinces et ses territoires », (2016), <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/98-200-x/2016024/98-200-x2016024-fra.cfm>.

Union étudiante du Québec, « Faits saillants concernant l'éducation sur le budget provincial 2017-2018 », (2017), <http://unionetudiante.ca/download/faits-saillants-concernant-leducation-budget-provincial-2017-2018?wpdmdl=1274>.

Union étudiante du Québec, « Modifications au programme d'Aide financière aux études », (2019), <https://unionetudiante.ca/download/modifications-programme-daide-financiere-aux-etudes/>.

Union étudiante du Québec, « Rapport – Santé psychologique – Enquête “Sous ta façade” » (2019) <https://unionetudiante.ca/download/rapport-sante-psychologique-enquete-facade/>.